

PRIMARK

La marque de référence pour « qui veut s'habiller tendance à prix très abordable ».

SOLDE LES DROITS FONDAMENTAUX DES SALARIÉS

D'après le site internet de PRIMARK « Chez Primark, nous savons que nos employés sont la clé de notre succès et nous voulons nous assurer que chacun réalise son plein potentiel. » source site internet primark.com

Rien du tout, depuis plusieurs mois la direction de PRIMARK EURALILLE attaque les droits des salariés et essaye de faire taire la CGT par tous les moyens.

Depuis quelques jours, la direction de PRIMARK dont le PDG et ses bras armés (Directeur du magasin et DRH) attaquent les droits des salariés.

DISCRIMINATION SYNDICALE

Depuis plusieurs semaines, la direction a mis en place une campagne d'intimidation envers la déléguée syndicale CGT en utilisant des moyens de pression comme dénoncer son mandat auprès du tribunal judiciaire de Lille pour ensuite se désister la veille de l'audience et lui mettre un avertissement lors de l'exercice de son mandat. Avertissement contesté auprès de la direction.

ATTAQUE AU DROIT DE GRÈVE

Aujourd'hui, plus de 20 salariés ont eu des avertissements, mises en garde ou rappels aux règles par courriers recommandés parce qu'ils ont fait grève à l'appel de la CGT, pour défendre leurs droits, leurs conditions de travail et participer aux grèves sur la réforme des retraites.

Notre organisation affirme haut et fort son engagement pour la liberté d'expression et l'exercice des droits syndicaux.

Nous rappelons que se syndiquer est un droit fondamental et que le droit de grève est un droit constitutionnel.

DÉGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Dans le même temps, la direction de PRIMARK ne respecte pas les jauges d'accueil et mesures sanitaires permettant de respecter le protocole sanitaire pour garantir la sécurité des clients et des salariés, malgré la mise en demeure par l'inspection du travail.

Cette atteinte à la liberté d'expression et à l'exercice de l'activité syndicale est intolérable.

Nous ne laisserons pas passer, la CGT dénonce ces pratiques et invite l'ensemble de ses syndicats à prendre part pour dénoncer les pratiques de l'entreprise PRIMARK et de diffuser largement cette expression.

La CGT organisera plusieurs initiatives contre cette enseigne pour faire respecter le droit des salariés.

